

Communiqué de presse
Paris, le 15 décembre 2008

Contact presse
Johann Fourmond
Agence Communiqués
Tel 02 99 79 60 89
Port : 06 07 89 09 44
jfourmond@communiqués.fr

Sept acteurs du développement économique en France se regroupent sous le label « ÉCOTERRITOIRES » pour favoriser le développement et l'implantation d'entreprises « Développement Durable ».

Sous le label « Ecoterritoires », ils s'engagent à favoriser le développement des entreprises dont l'activité est liée au développement durable. Ils proposent notamment aux dirigeants un service gratuit et personnalisé d'accompagnement dans leur projet de développement et d'implantation en leur apportant des informations sur : des solutions foncières ou immobilières, les aides publiques mobilisables (subventions et exonérations fiscales), l'environnement économique, les bassins d'emploi, les infrastructures et équipements...

La préoccupation environnementale induit le développement du « green business ».

Le concept de développement durable s'est très rapidement développé, ainsi que celui de croissance verte, tant au niveau du secteur public que des entreprises. Les impératifs environnementaux se convertissent en dynamique économique dont l'accélération ouvre de fortes opportunités de développement pour les entreprises. Elles vont devoir s'adapter aux nouveaux modes de consommation et nouvelles exigences environnementales (surenchérissement du coût de l'énergie, raréfaction des ressources et des matières premières) et investir. Cela engendre aussi la création et le développement rapide des éco-activités, liées au développement durable. Ces bouleversements (mode de fabrication et produits proposés) induisent une nécessité d'investissement importante des entreprises traditionnelles ainsi qu'une forte croissance des entreprises positionnées sur ces nouveaux marchés. **Le « green business » se développe.**

Trois secteurs émergents : l'éco-industrie (retraitement, recyclage et valorisation des matériaux tels que métaux, verres, papier, plastique), les énergies renouvelables (solaire, éolien, bois-énergie, biomasse...) et l'éco-construction (bâtiments intelligents, éco-matériaux, équipements thermiques, domotique....).

Un marché porteur.

Les éco-industries françaises ont connu une croissance supérieure à 10% de leur chiffre d'affaires ces dernières années ; la valorisation des matériaux se développe fortement (+ 38% en 5 ans) ; le marché de la maison à ossature bois pour l'éco-construction a progressé de 50% depuis 2001 ; le solaire photovoltaïque croît de 40% par an ; la fourniture d'énergie grâce aux éoliennes a progressé de 57% entre 2006 et 2007... Autant de chiffres qui expriment la croissance marquée de ces secteurs. La norme HQE s'impose d'ailleurs désormais dans nombre de projets. A tous niveaux, le monde économique prend la mesure de la dimension environnementale.

Le label « ÉCOTERRITOIRES ».

Les Territoires sous ce label s'engagent à aider les entreprises impliquées en faveur du développement durable en les accompagnant gratuitement dans leur projet de développement et d'implantation : recherche de locaux, offres immobilières, aides mobilisables, bassin d'emploi, opportunités de marché...

Les 7 « ÉCOTERRITOIRES » partenaires :

- Seine et Marne Développement
- Action 70 (Haute-Saône)
- Ardèche Développement
- Vosges Développement
- Creusot-Montceau Développement (Communauté Urbaine)
- Département de la Somme/Réseau Investir en Picardie Maritime
- Département de la Vendée/Vendée Expansion

Les 7 « ÉCOTERRITOIRES », coordonnés par Regional Partner (opérateur en développement économique) seront **présents aux salons Eurobois, ENEO, ENR et BLUEBAT** du 25 au 28 février 2009 à Lyon afin de rencontrer des dirigeants d'entreprises et les informer gratuitement sur ce service personnalisé d'accompagnement (hall 9 Stand A49).